

**ECOLE DE MUSIQUE ARPEGE
TARIFS SAISON 2018 - 2019**

Le tarif se compose du droit d'adhésion plus la cotisation du cours choisi

Les frais de dossier sont de 15 €. Ils sont offerts pour toute inscription complète lors des permanences prévues, dédiées aux réinscriptions.

Modification d'un mode de paiement : 10 € par échéance modifiée.

Notre association est habilitée à recevoir les Chèques-Vacances en cours de validité.

Sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Le cours de formation musicale est obligatoire les 3 premières années. Il dure 3/4 d'heure.

Les cours sont dispensés pendant les périodes scolaires allant de septembre à juin.

TARIFS 2018 - 2019	VIGNOLAIS	NON VIGNOLAIS
	pour l'année	pour l'année
Droits d'inscription par famille	100	100
Droits d'inscription par famille choristes seulement	55	55
NB Pour choriste + instrument : une seule cotisation 100 €		
	par trimestre	par trimestre
Cours instrument (incluant Atelier et/ou ensemble instrumental)		
Cours collectif à 3 ou 4 1 h par semaine	87	97
Cours à 2 : - 20 ans 3/4 h par semaine	99	109
Cours à 2 : + 20 ans 3/4 h par semaine	114	124
Cours seul : - 20 ans 1/2 h par semaine	133	143
Cours seul : + 20 ans 1/2 h par semaine	155	165
Cours seul (réservé adulte) 1/2 h par quinzaine	90	100
	par trimestre	par trimestre
Cours collectif		
Eveil musical 3/4 h par semaine	40	50
Atelier (si non inscrit instr.) 1 h par semaine	58	68
Atelier (si inscrit instr.) 1 h par semaine	inclus	inclus
Parcours découverte 1/2 h par semaine	52	62
Chorale adultes	26	26
Technique vocale à 3 1 h par semaine	85	95
Formation musicale seule 3/4 h par semaine	40	50
avec cours instrument	inclus	inclus
NB dégressivité à partir du 3ème inscrit de la même famille	-6	-6